



## COMMISSION DE SUIVI DU PGE CHARENTE

Mercredi 13 juin 2018 / 14h30 – 17h15

EPTB Charente

## COMPTE RENDU

<b>NOM Prénom</b>	<b>Organisme</b>	<b>NOM Prénom</b>	<b>Organisme</b>
AUDÉ Jean-Luc	CA 79	LENTIER Eric	CdA LR
BARNET Patrick	DREAL NA	LEPINE Jacques	SDE 17
BAZUS Jennifer	DDT16	LOURY Thomas	DDT16
BONACINA Karine	DDTM17	MARGAT Alain	CDA Saintes
BONNAUD Bastien	SMAEP 4B	MONDESIR Laura	SM Charente Amont + SBAISS
BOURRY Jean-Marie	NE17	NAUDEAU Julien	Fédération de pêche 17
BROUSSARD Erick	AFB SD17	OZOG Romain	EPTB Charente
BROUSSEY Manuella	AEAG	PEIGNÉ Jean Claude	Fédération de pêche 79
CATRAIN Jean-Jacques	SM Charente Amont	PETIT Dominique	Grand Cognac
CHASTAING Christophe	UNIMA	PETIT Jean-Marie	CDC Marennes
Claude GUINET	CLE SAGE Charente	PIERRE Josy	CD79
DESBOIS Nathalie	CD16	POMMIER Valentin	CA 17
DESWARTVAEGHER Nathalie	SYMBO	RAVET Pierre-Jean	Fédération de pêche 17
DUGUÉ Marine	EPTB Charente	RETHORET Harold	SYMBO
GODINEAU Jean-Claude	EPTB Charente	REYNAUD Eliane	Commune de Touvre
GRACIA Jean-François	CD16	RHONE Charlotte	CRC PC
GRIMPRET Christian	CDA La Rochelle	RIBREAU Amandine	ARB NA
GUITTOT Nicolas	CDC Marennes	RINJONNEAU Patrice	Gères Devises
HORTOLAN Valentin	Fédération de pêche 16	SAUTON Jacques	SYMBA
HUGUES Elodie	CD17	SIROT Baptiste	EPTB Charente
JALLIFFIER Pierre	Parc Marin	TALLERIE Sammie	SYMBA
JOLLY Patrice	SDPPRA17	TALLON Mathieu	SYBRA
JOUSSON Lilian	Louzac Saint-André	TRIFILETTI Stéphane	Conseil Régional
LAFITTE Jean-Pierre	Poitou-Charentes Nature	VERGNION Jean Marcel	SYBTB
LAVIE-COMBOT Maryse	CD16	VOUZELLAUD Raymond	AMD 87
LENOIR David	CRPF Nouvelle Aquitaine		

Tableau 1 : Liste des personnes présentes

### **Ordre du jour :**

1. Bilan de l'étiage 2017 et préparation de l'étiage 2018
2. Point d'avancement sur les Projets de Territoire sur le bassin Charente
3. Point d'information sur la démarche « Charente 2050 »
4. Point d'information sur le développement d'une plateforme web d'aide à la gestion de l'étiage
5. Point d'information sur le projet de modélisation et d'optimisation de la gestion de l'irrigation
6. Point d'avancement sur l'étude de la valeur des débits objectifs d'étiage (DOE) de la Touvre et du Né
7. Point d'avancement sur le SAGE Charente
8. Point d'avancement sur le SAGE Boutonne

### **1 – Bilan de l'étiage 2017 et préparation de l'étiage 2018 :**

- Présentation par Romain OZOG, EPTB Charente

**M. OZOG** présente le bilan de l'étiage 2017. L'étiage 2017 a été particulièrement sévère avec des cumuls pluviométriques déficitaires d'octobre 2016 à janvier 2017 qui n'ont pas été compensés par les pluies des mois de février et mars 2017. Le déficit sur la période est de 10 à 20 % selon les secteurs du bassin à l'approche de la campagne d'irrigation. Le printemps et l'été 2017 ont été globalement déficitaires avec des records de sécheresse au mois d'août sur certains secteurs. Toutefois, des pluies orageuses sont intervenues fin juin/début juillet permettant d'éviter la chute des débits des cours d'eau et de satisfaire ponctuellement les besoins en eau de la végétation. Par la suite, l'automne 2017 a été particulièrement sec ce qui fait du cycle hydrologique 2016/2017 le 6<sup>ème</sup> cycle le plus sec depuis 1958 avec un déficit global de l'ordre de 10 à 20 %.

Le déficit pluviométrique important a entraîné un étiage particulièrement long et sévère débutant dès la fin du mois de juin pour s'achever à la fin du mois de novembre. Les débits mesurés sur la plupart des stations de suivi sont inférieurs aux débits quinquennaux secs et atteignent de nouveaux records secs sur certaines stations, notamment en janvier et novembre 2017. Les précipitations de février et mars permettent au débit d'approcher ou de dépasser ponctuellement les valeurs médianes avant un retour rapide sous les valeurs quinquennales sèches. Deux exemples sont présentés : la Charente à Vindelle et la Seugne à la Lijardière.

Ainsi, après 5 années de respect des objectifs de gestion, sur les 7 DOE et les 7 DOC définis sur le bassin, 8 n'ont pas été respectés tandis que 5 l'ont été. La station de Charroux sur la Charente n'a pas fonctionné au cours de la période d'étiage.

Les constats sur l'hydrométrie s'appliquent également à la piézométrie puisque les niveaux piézométriques sont globalement proches, voire inférieurs, aux valeurs quinquennales sèches avec l'enregistrement de nouveaux records secs. Deux exemples sont présentés : Ruffec et La Rochefoucauld.

Le niveau de remplissage des barrages est d'environ 55% au début de la campagne d'irrigation (Lavaud : 49%, Mas Chaban : 60%). C'est la 4<sup>ème</sup> fois que les barrages ne sont pas remplis à 100% depuis 2000. Le déstockage a débuté mi-juin mais les pluies orageuses intervenues fin juin ont permis de freiner le déstockage et de préserver le stock. 12,2 Mm<sup>3</sup> ont ainsi été déstockés, principalement sur la période mi-juillet à mi-août.

---

**Mme BONACINA (DDTM17)** trouve que la présentation est trop axée sur l'amont du bassin de la Charente et qu'il aurait été intéressant de présenter également des éléments sur l'aval étant donné la sévérité de l'étiage 2017. Elle ajoute également que les craintes et les problématiques liées à l'AEP aurait dû être présentées.

**M. BONNAUD (SMAEP 4B)** ajoute qu'il y a également eu des problèmes d'AEP dans le Nord des Deux-Sèvres avec des forages asséchés et qu'il aurait été intéressant d'en parler également.

**M. BROUSSARD (AFB)** indique qu'une présentation de l'état des milieux et des écoulements aurait été utile.



**M. BOURY (NE17)** s'interroge sur l'avancée concernant la séparation du bassin de la Seugne en deux sous-bassins de gestion avec des indicateurs de gestion différents. En effet, la Seugne amont connaît des linéaires d'assec importants alors qu'à l'aval il y a moins de problèmes.

**Mme BONACINA (DDTM17)** indique que des réflexions sont en cours, mais que ces réflexions doivent s'appuyer sur des analyses techniques qui sont prévues dans le cadre du PGE et qui sont du ressort de l'EPTB Charente.

**M. SIROT (EPTB Charente)** répond qu'il s'agit effectivement d'un objectif du PGE qui a été repris dans le SAGE Charente, mais que l'EPTB Charente fait avec les moyens dont il dispose et que l'on veut bien lui donner.

**M. OZOG** présente la préparation de l'étiage 2018. L'automne 2017 a été particulièrement sec sur le bassin versant mais l'hiver 2018 a été marqué par des cumuls pluviométriques excédentaires. La période novembre 2017/mai 2018 est donc excédentaire de 10 à 30% environ selon les secteurs. De plus, les orages intervenus au début du mois de juin ont apporté des cumuls pluviométriques très importants sur le bassin versant.

Du point de vue de l'hydrométrie, ces précipitations excédentaires permettent aux débits des cours d'eau d'atteindre les références quinquennales humides sur la plupart des stations de mesures, voire de les dépasser.

La quasi-totalité des stations de suivi des écoulements du réseau ONDE présente un écoulement visible à l'exception de deux stations, situées sur des affluents de la Boutonne, en assec le 25 mai 2018.

Au 31 mai 2018, la piézométrie des nappes du secteur est à la baisse et à un niveau proche des normales voire supérieures.

Le niveau de remplissage des barrages est maximal depuis le mois de février et les deux barrages sont actuellement en surverse.

**M. AUDÉ (Chambre d'agriculture 79)** s'étonne de voir des assecs compte tenu de la situation hydroclimatique de ces derniers jours et s'interroge de la pertinence de maintenir ces points dans le suivi.

**M. BROUSSARD (AFB)** répond que ces assecs sont observés sur deux affluents de la Boutonne qui sont régulièrement en assec. Ces assecs ne sont pas forcément dus aux prélèvements agricoles, mais ils révèlent un problème d'hydromorphologie de ces cours d'eau. En effet, ces cours d'eau sont très fortement anthropisés et malgré qu'il n'y ait pas de prélèvements, ils se retrouvent asséchés.

**M. OZOG (EPTB Charente)** ajoute que la campagne du réseau ONDE s'est déroulée les 24 et 25 mai, avant les fortes précipitations du début du mois de juin. Il est possible que les deux affluents en question ne soient pas en assec aujourd'hui. Il est cependant indispensable de conserver ces points dans le réseau de suivi puisqu'ils permettent de faire un constat de terrain.

**M. RETHORET (SYMBO)** indique qu'il est indispensable de travailler sur la restauration hydromorphologique des cours d'eau et sur l'aménagement des versants aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Ces points font l'objet d'actions inscrites dans le Projet de Territoire Boutonne.



**M. OZOG (EPTB Charente)** ajoute que le Projet de Territoire Aume-Couture prévoit également de travailler sur ces aspects et notamment sur le foncier afin de permettre la réalisation d'actions de restaurations hydromorphologiques ambitieuses.

**Mme BONACINA (DDTM 17)** indique que sur l'Antenne, la restauration hydromorphologique est également un enjeu majeur, mais il s'agit d'un bassin sur lequel il n'y a pas de Projet de Territoire.

**Mme TALLERIE (SYMBA)** répond que sur l'Antenne, le SYMBA mènent tout de même des actions de restauration hydromorphologique, dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion, afin d'améliorer l'état des milieux et rétablir l'équilibre quantitatif. Le SYMBA va également mener une réflexion pour travailler également à l'échelle des versants (plantations de haies, restaurations de zones humides...).

**Mme BROUSSEY (AEAG)** ajoute qu'il s'agit de sujets particulièrement importants, notamment sur le bassin versant de la Charente, que l'AEAG accompagne en parallèle des actions de gestion quantitative.

## **2 - Point d'avancement sur les Projets de Territoire sur le bassin Charente**

- Présentation par Romain OZOG, EPTB Charente

4 Projets de Territoire sont actuellement en cours sur le bassin versant de la Charente :

- Aume-Couture (co-porté par l'EPTB et la Chambre d'agriculture)
- Charente Aval/Bruant (co-porté par l'EPTB et le SYRES17)
- Seugne (co-porté par l'EPTB et le SYRES17)
- Boutonne (co-porté par le SYMBO et la Chambre d'agriculture)

Le Projet de Territoire Aume-Couture a été élaboré en régie entre octobre 2016 et octobre 2017. La CLE du SAGE Charente a émis un avis favorable le 7 novembre 2017 avec des points de vigilance. Le programme d'actions est découpé en 5 axes de travail pour un total de plus de 14 000 000 € répartis entre 29 fiches-actions.

Depuis la fin de l'année 2017, le dossier est en cours d'instruction par les services de l'état. Cependant, des actions ont d'ores et déjà débuté et plusieurs réunions ont eu lieu notamment pour amorcer le travail sur le foncier et pour présenter les actions agricoles aux agriculteurs du bassin.

La phase Etat des lieux/Diagnostic des Projets de Territoire Charente Aval/Bruant et Seugne est élaborée par le bureau d'études NCA Environnement depuis mai 2017. Les comités de territoire se sont réunis 2 fois et il est prévu de valider l'état des lieux en septembre 2018.

- Présentation par Nathalie Deswartvaegher, SYMBO

L'élaboration du Projet de Territoire Boutonne a débuté fin 2014 et s'est achevée à l'été 2016. Il s'agit du premier Projet de Territoire validé du bassin Adour-Garonne. La mise en œuvre est prévue entre 2016 et 2020. Un bilan des actions engagées et réalisées a été réalisé en CLE début 2017. L'animation est co-portée par le SYMBO et les chambres d'agriculture 17 et 79. Début 2017, une enquête a été envoyée par les chambres à l'ensemble des irrigants du bassin afin de présenter les actions agricoles

inscrites dans le Projet de Territoire et pour recueillir leur intérêt sur chacune des actions, ceci permettant de cibler l'animation par la suite.

Plusieurs dossiers prévus en 2017 sont décalés en raison des délais administratifs et réglementaires (réserves de substitution...). D'autres actions avancent comme prévu (Plan de Gestion de la Trézence) et d'autres doivent être réorientées (reliquats azotés).

### **3 - Point d'information sur la démarche « Charente 2050 »**

- Présentation par Romain OZOG, EPTB Charente

La démarche « Charente 2050 » doit permettre de comprendre et d'anticiper les conséquences du changement climatique à l'échelle du bassin de la Charente et en particulier sur la ressource en eau. Cette démarche se veut être fortement collaborative puisqu'un grand nombre d'ateliers de concertation sont prévus afin que ce soient les acteurs du territoire qui élaborent et co-construisent les scénarios de demain et le plan d'actions permettant de s'adapter et d'atténuer le changement climatique. Un comité de suivi sera également constitué afin de présenter les résultats de la démarche aux plus grands nombres. Le plan d'actions sera décliné à l'échelle des territoires afin de le rendre cohérent avec les spécificités locales. Il est proposé de décliner le territoire selon 6 secteurs correspondant au périmètre du SAGE Boutonne et aux 5 commissions géographiques du SAGE Charente. La consultation est en cours et la démarche sera lancée au cours de l'été 2018 et s'achèvera au cours de l'été 2020.

---

**M. RETHORET (SYMBO)** indique que le rapport *Acclimatera*, présentant les impacts du changement climatique à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine a été publié très récemment et que ce rapport pourra très certainement servir de base de travail. Il ajoute qu'il faudra très certainement travailler étroitement avec la région et avec les scientifiques ayant rédigé ce rapport puisque leurs compétences ne se retrouveront pas dans le cadre d'un marché public et d'une prestation de services classique.

**M. TRIFILETTI (Région NA)** précise que le rapport *Acclimatera* complète un premier rapport à l'échelle de l'ex-région Aquitaine. Il ajoute qu'un rapport sur la biodiversité va également être publié prochainement (*Ecobiose*) et que ce rapport alerte sur l'effondrement de la biodiversité (- 80% des insectes volants en 15 ans). Il sera nécessaire de prendre en compte ces éléments dans la démarche Charente 2050.

---

### **4 - Point d'information sur le développement d'une plateforme web d'aide à la gestion de l'étiage**

- Présentation par Romain OZOG, EPTB Charente

Cette plateforme informatique donnera accès à l'ensemble des informations utiles à la gestion de l'étiage (Débit, Piézométrie, Météo...) via une seule et unique plateforme, accessible en continu et toute l'année. Cette plateforme répondra d'une part aux besoins de l'EPTB Charente et d'autres parts, aux besoins des acteurs du bassin de la Charente. Le volet 1 de la démarche prévoit de rencontrer la plupart des acteurs afin d'identifier ces besoins et de préciser les attentes et les développements informatiques nécessaires pour y répondre. La plateforme sera alimentée quotidiennement et de manière automatique afin de réduire au maximum les interventions humaines. La plateforme



constituera alors un outil collaboratif permettant de mutualiser les besoins techniques et financiers à l'échelle du bassin de la Charente.

**M. BOURY (Nature Environnement 17)** demande si les assecs qui seront observés sur le terrain seront pris en compte pour la gestion conjoncturelle de l'étiage et si cela peut permettre d'avoir une gestion différenciée du bassin.

**M. OZOG (EPTB Charente)** répond que l'intérêt de l'outil est de faciliter et d'améliorer la rapidité de transmission des données. Aujourd'hui, les données de suivi des écoulements servent surtout à faire un constat, à posteriori, de la situation. L'objectif de la plateforme est de disposer de ces informations en temps réel et de s'en servir lors de la prise de décision plutôt que lors du bilan.

**M. SIROT (EPTB Charente)** ajoute que l'outil a pour objectif de mutualiser les informations à l'échelle du bassin et que le marché prévoit des développements complémentaires de la plateforme par bons de commande pour répondre aux attentes des territoires. Il indique également que cela s'appuie sur des données météorologiques que l'EPTB Charente achète chaque année et met à la disposition des partenaires et des acteurs du bassin.

## **5 - Point d'information sur le projet de modélisation et d'optimisation de la gestion de l'irrigation**

### **- Présentation par Thérèse N'DAH, COGESTEAU**

Pour rappel, le périmètre de Cogesteau est découpé selon 13 sous bassins versants. L'OUGC COGESTEAU a souhaité s'engager pleinement dans la gestion de la ressource afin de concilier les besoins pour les milieux aquatiques et les besoins pour l'irrigation. Dans ce cadre, l'OUGC mène un projet ayant pour objectif de favoriser en temps réel l'adéquation entre la ressource et les besoins via une modélisation agronomique et hydrologique. Cette modélisation se base sur plusieurs types de données et Cogesteau met donc en place des sondes piézométriques et des sondes capacitatives et tensiométriques télétransmises. La donnée météo est achetée par l'EPTB et mise à disposition de l'OUGC. L'OUGC met également en place une plateforme internet permettant aux irrigants de renseigner en temps réel différentes informations et notamment les surfaces irriguées. En retour, Cogesteau donne un conseil précis aux irrigants en fonction des différentes données récoltées et analysées. Les irrigants pourront également indiquer lorsqu'ils ont terminé l'irrigation. En 2017, compte tenu de l'étiage sévère, des tours d'eau ont également été mis en place afin de lisser l'impact des prélèvements sur une semaine.

L'ensemble des éléments récoltés et analysés par Cogesteau va servir à affiner les prévisions hydrologiques réalisées par l'EPTB ce qui permettra alors à Cogesteau de piloter plus finement l'irrigation.

Enfin, l'OUGC teste la mise en place de compteurs télétransmis sur le bassin de l'Argence ce qui permettra de connaître en temps réel les volumes prélevés. En fonction des résultats et des subventions obtenues, l'OUGC souhaite étendre la mise en place de ces compteurs sur l'ensemble du périmètre de Cogesteau.

Quelques années seront nécessaires afin que l'ensemble des irrigants adoptent ces habitudes de travail.





**M. BLANCHON (COGESTEAU)** indique que la mise en place de compteurs télétransmis est un test et qu'il faut vérifier le bon fonctionnement de ce type de matériel avant de l'étendre. Il se pose également la question du comportement des irrigants qui « n'auront plus la maîtrise des chiffres ».

**Mme. BONACINA (DDTM 17)** invite COGESTEAU à se rapprocher des irrigants de la Vendée qui ont mis en place ce type de compteurs.

**M. BOURY (Nature Environnement 17)** fait remarquer qu'il s'agit d'un projet permettant d'optimiser l'activité agricole et que dans ce sens le modèle a l'air assez performant, mais que cela ne répond pas aux attentes vis-à-vis des réserves de substitution comme ce qui est en train d'être réalisé sur le bassin de la Seudre avec la modélisation réalisée par le BRGM. Il rappelle que des objectifs sont fixés dans le SAGE en termes de révision des seuils de gestion, mais que ceux-ci ne sont pas cohérents avec le calendrier des Projets de Territoire.

**M. BLANCHON (COGESTEAU)** répond que la modélisation ne s'arrêtera pas à la période d'étiage, mais qu'il est prévu d'utiliser la modélisation pour gérer le remplissage des réserves en fonction des capacités du milieu, notamment sur le bassin de l'Aume-Couture.

**Mme BROUSSEY (AEAG)** indique que les différents modèles évoqués ne répondent pas tous au même objectif, mais sont complémentaires.

**M. SIROT (EPTB Charente)** revient sur les propos de M. BOURY et indique que le cahier des charges pour la révision des seuils de gestion de l'Aume-Couture va être présenté le 26 juin et l'étude engagée prochainement, ce qui est cohérent avec l'avis de la CLE du SAGE. Sur les autres Projets de Territoire, il faut attendre l'élaboration du programme d'actions, mais le contexte sera différent et il n'y aura peut-être pas les mêmes données apportées par l'OUGC.

**Mme BONACINA (DDTM 17)** fait remarquer que les seuils de gestion ne s'appliquent pas uniquement sur les bassins où il y a un Projet de Territoire et qu'il faut s'intéresser également, et surtout, aux autres bassins.

**M. BARNET (DREAL NA)** souhaite souligner le travail de Cogesteau parce qu'un Organisme Unique de Gestion Collective qui gère à ce niveau d'implication et de précision est unique à l'échelle régionale.

## **6 - Point d'avancement sur l'étude de la valeur des débits objectifs d'étiage (DOE) de la Touvre et du Né**

- Présentation par Patrick BARNET, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Les DOE ont été fixés il y a quelques années en fonction des connaissances disponibles à ce moment-là. Ces DOE doivent évoluer en fonction de l'amélioration des connaissances, mais également en fonction du changement climatique. 10 DOE sont en cours de révision sur les 65 fixés sur le bassin Adour-Garonne. Il est probable qu'il soit nécessaire de revoir régulièrement l'ensemble des DOE actuellement fixés.

La méthodologie repose sur le croisement de trois critères :

- Hydrologie
- Ecologie/Besoin du milieu
- Satisfaction des usages

Concernant la Touvre, le positionnement de la station de mesure a été confirmé par le COPIL qui a également validé la méthodologie de détermination des débits biologiques. Deux COPIL ont eu lieu en 2017 et un troisième est prévu en novembre 2018.

Sur le Né, l'étude sera lancée une fois que le BRGM aura terminé la modélisation du Crétacé.

### **7 - Point d'avancement sur le SAGE Charente**

- Présentation par Denis ROUSSET, EPTB Charente

Le SAGE Charente est en cours d'élaboration depuis 2011 avec 42 commissions et 59 réunions. Actuellement, le SAGE est en cours de consultation des assemblées jusqu'au 20 août et l'approbation du SAGE est attendu pour 2019. L'enquête publique est prévue pour l'automne. Il est composé de 86 dispositions dont 5 sont opposables et de 4 règles de gestion. 6 orientations sont définies :

- Organisation, participation des acteurs et communication
- Aménagement et gestion sur les versants
- Aménagement et gestion des milieux aquatiques
- Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage
- Gestion et prévention des intrants et rejets polluants
- Prévention des inondations

18 dispositions et 1 règle concernent la gestion quantitative de la ressource en eau.

### **8 - Point d'avancement sur le SAGE Boutonne**

- Présentation par Harold RETHORET, SYMBO

Le SAGE Boutonne suit la même logique que le SAGE Charente à la différence que le premier SAGE Boutonne a été approuvé en 2008. Les orientations sont similaires et le nombre de dispositions également. Le volet inondation est moins important en raison des enjeux différents entre la Boutonne et la Charente.

Un travail important a été mené en 2017 au niveau de la gouvernance, dans le cadre de la loi Notre, avec la fusion des différents syndicats du territoire. La première disposition du SAGE arrive ainsi quasiment à terme.

Suite à cette réorganisation et afin de conserver la connaissance locale, des commissions géographiques vont être mises en place (Boutonne amont, Boutonne moyenne, Boutonne aval) avec la désignation de deux élus par commune.

La difficulté importante sur le bassin de la Boutonne reste la gestion quantitative puisque le bassin est en déficit 8 années sur 10. Il convient de mener un nombre important d'action afin d'inverser la tendance. Le Projet de Territoire constitue alors un plan d'actions opérationnel du SAGE.